



## Dentiste m'a cassé une dent, qui paye le remplacement?

Par **moimeme51**, le **08/09/2011** à **17:16**

Bonjour!!

Donc, lors de la pose d'une couronne, en ôtant la couronne provisoire le dentiste ma cassé la dent en deux partie. une des deux parties a du être donc ôtée, et une couronne provisoire posée sur ce qu'il reste de racine. Mais cette solution en fut pas long feu: la couronne se décolle tous les mois, jusqu'à ce que récemment la partie restante de la racine se casse à son tour, d'où extraction complète. Donc bilan: je viens pour une couronne, et repars avec une dent en moins... Même s'il n'a pas commis de faute, je pense que le remplacement doit au moins se faire à 50/50, entre lui et moi, en terme de paiement. Que pouvez vous me dire SVP? Merci de me lire et de m'aider :-)

Cordialement,

XX